

# Contrat de quartier durable Magritte

## Les habitants dessinent leur quartier

Le contrat de quartier durable Magritte 2017-2022 consiste à améliorer et à redynamiser le quartier Magritte, en collaboration avec les citoyens. Pour atteindre cet objectif, les envies, les besoins et les avis des riverains et des associations travaillant dans le quartier sont récoltés et analysés depuis près de deux mois par la commune et les bureaux d'études Arter (urbanisme) et Ecores (participation). Retour sur cette vaste consultation citoyenne.

### Assemblées générales et Commission de quartier

Le 6 septembre, une centaine de Jettois ont participé à la première Assemblée générale (AG) du contrat de quartier durable Magritte. C'était le coup d'envoi de l'élaboration du programme et l'occasion pour le bureau d'études Arter d'expliquer le contrat de quartier durable et ses différentes étapes. Des AG, lieux de rencontre et d'information, seront organisées pendant toute la durée du contrat de quartier durable.

Le 4 octobre a eu lieu la première réunion de la Commission de quartier, composée d'habitants, des associations et des comités de quartier qui se sont volontairement portés candidats, mais aussi de représentants du CPAS de Jette, de l'administration communale et des instances régionales et communautaires. Cette commission suivra l'évolution des projets du quartier Magritte et rendra des avis jusqu'à la fin du contrat de quartier durable, en 2022.

### Des ateliers et une balade diagnostic

Pour que les habitants, dans toute leur diversité, puissent partager leur vision et développer leurs idées pour le quartier, une série d'ateliers ont été organisés. Comment serait mon quartier idéal dans 30 ans ? Que voudrais-je changer ou conserver pour que mon quartier soit meilleur ? Telles étaient les questions posées à l'occasion de l'atelier 'Rêver mon quartier'. Une balade diagnostic de deux heures, de la rue Léopold I<sup>er</sup> à la rue Jules Lahaye, en passant par la voie ferrée, a permis aux habitants de lister les points positifs et négatifs de leur quartier. Ces points ont



ensuite été discutés autour d'une table. En parallèle, les bureaux d'études et l'administration communale ont réalisé des enquêtes, des appels à idées et des rencontres avec les écoles et les associations. Toutes ces activités ont permis de réaliser un diagnostic du quartier qui a été présenté lors de la première Commission de quartier. Enfin, mi-octobre, au cours de l'atelier 'Programme', les habitants se sont prêtés à l'exercice de prioriser et de choisir une localisation pour les divers projets identifiés lors des ateliers précédents. Car une enveloppe de 14,7 millions d'euros (95% Région, 5% commune), c'est super, mais ça ne permettra pas pour autant de réaliser tous les projets !

### Définir les grandes lignes

A ce stade, plusieurs envies ressortent du processus participatif : l'augmentation du nombre d'espaces verts, l'implantation de points d'eaux potables, de fontaines, l'instal-

lation d'aménagements qui laisseraient plus d'espaces aux piétons et aux cyclistes, l'aménagement d'espaces sportifs et d'espaces récréatifs où les plus petits joueraient en toute sécurité, l'ouverture d'une maison de quartier, l'implantation de commerces de proximité et d'espaces de rencontres pour toutes les générations, etc. La définition des grandes lignes du contrat de quartier durable Magritte est bel et bien lancée, mais rien n'est encore figé à ce stade et le processus participatif bat son plein. Une bonne raison de plus de rejoindre les participants à la prochaine Assemblée générale !

### Deuxième Assemblée générale de quartier

Présentation de la synthèse de la vision participative et des grandes lignes du programme

Jeudi 7 décembre 2017 à 18h30

**GC Essegem**

Rue Léopold I<sup>er</sup>, 329